

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

Le 19 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 V 298 Vœu relatif à la fermeture chronique des stations Vélib' dans le quartier La Chapelle.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que depuis de nombreux mois, les stations Vélib' du quartier La Chapelle connaissent des périodes chroniques de fermeture entrecoupées, pour telle ou telle et de manière aléatoire, d'une courte phase de réouverture ; que cette irrégularité empire le désagrément subi par les usagers qui, croyant que le système fonctionne à nouveau, entrent en vélo dans le quartier où ils ne trouvent évidemment pas à se garer ;

Considérant que beaucoup d'usagers, ignorant encore qu'il est possible de ne pas dépasser leur forfait en se signalant à la borne quand ils sont en panne de stationnement, se retrouvent financièrement pénalisés, au profit du gestionnaire, Decaux ;

Considérant que cette situation est désormais insupportable et que l'argument selon lequel la fermeture des stations se justifie en réaction au vandalisme dont elles sont l'objet n'est plus recevable ; qu'en effet, cela revient à accepter l'abandon d'un service public dans une zone sinistrée ; que fermer aussi durablement les stations aggrave le sentiment d'abandon qui, pour le coup, devient une réalité ;

Considérant que c'est pourquoi la mairie du 18^{ème} a demandé une réunion sur le sujet qui s'est tenue le 4 octobre dernier, au cabinet de l'Adjoint au Maire de Paris en charge des Transports et Déplacements, en présence des représentants de Vélib' et du Commissaire du 18^{ème} ; qu'à l'issue de cette réunion, il a été décidé d'impliquer fortement les services de police dans la surveillance des stations lors de leurs réouvertures programmées, ainsi que les correspondants de nuit ;

Considérant que néanmoins, malgré ces dispositions, les problèmes subsistent ;

Sur la proposition de M. Sylvain GAREL, M^{me} Danielle FOURNIER et des élus/es EELVA,

Emet le vœu que :

- soient immédiatement ré-ouvertes toutes les stations du quartier La Chapelle, en les dotant d'un dispositif policier de surveillance qui empêche le vandalisme ou en arrête les auteurs,
- en cas de nouvelle fermeture de station, le motif et la durée en soient affichés sur place, de manière claire et visible, et pas uniquement sur les bornes peu visibles.